



Baromètre des Villes cyclables de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette - Palmarès 2019

Communiqué de Pierre SERNE, président du Club des villes et territoires cyclables

A l'occasion de son 20e Congrès à Bordeaux, la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, a livré le 6 février [le palmarès et les résultats détaillés de la 2nde édition de son Baromètre des villes cyclables](#).

Avant tout commentaire, un constat s'impose : celui d'une impressionnante mobilisation, pleine de sens, des citoyens qui s'intéressent au vélo, en font, le soutiennent et veulent en faire un sujet de débat et de revendication, et ce, sur tout le territoire national. En effet, avec 185 000 réponses en quelques semaines, l'édition 2019 enregistre une progression de plus de 63% par rapport à l'édition précédente en 2017 et s'arroge au passage le record absolu en Europe (au moins) pour un questionnaire vélo.

Autre constat, celui d'une couverture territoriale plus large pour cette édition 2019, puisque les données de cyclabilité de 768 villes de France sont disponibles (soit 445 de plus qu'en 2017), aux contextes spatiaux, et territoriaux très divers. Le vélo est une question qui se pose dans tous les territoires, bien au-delà des centres métropolitains et c'est une bonne nouvelle !

L'émulation créée par le baromètre s'avère saine et porteuse : les collectivités mesurent les pas franchis, tout en considérant ceux encore à parcourir pour sortir du rouge, et passer au vert. 43 des villes classées (sur 768) obtiennent une note au-dessus de la moyenne. Des progrès se réalisent, mais les actions sont encore insuffisantes. Villes, intercommunalités et métropoles ne doivent pas relâcher leurs efforts et les associations comme les nôtres seront bien sûr à leurs côtés pour aider à la mise en œuvre de leurs politiques cyclables.

Le Club des villes et territoires cyclables vient d'ailleurs de publier un [document d'interpellation et de propositions aux candidats aux élections de mars 2020 et aux nouvelles équipes municipales](#), qui flèche les mesures à prendre pour mener une politique vélo communale ou intercommunale efficace, en agissant sur l'infrastructure mais aussi sur les services, la facilitation de l'usage, l'accompagnement du changement de comportement. *Le vélo, tête de liste*, complète d'une certaine manière le volet « Parlons vélo » de la FUB, et, à l'approche des élections municipales, accompagne le baromètre 2019 en interrogeant les candidats des villes qui y sont recensées.

En tout cas, il est intéressant de noter que l'enquête 2019 montre que 40 % des répondants estiment que les conditions de cyclabilité dans leur ville ont évolué positivement depuis la dernière enquête. Si cette perception varie en fonction de la taille de la ville, elle doit encourager les pouvoirs locaux à persister dans leur volonté à mettre en œuvre un vrai système vélo, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale !

Point novateur et notable de cette édition : 400 000 points noirs ont été répertoriés par les citoyens enquêtés, représentant une impressionnante cartographie des priorités à traiter. Un précieux outil, donc, pour élus et techniciens des collectivités, et ce, à la veille des élections municipales pour savoir où porter l'effort. Le baromètre s'impose comme un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, mais aussi comme un outil de dialogue entre les habitants et les élus locaux.

Je note avec un immense plaisir que la très grande majorité des villes qui se sont hissées sur le podium 2019 (et toutes celles de plus de 20 000 habitants) sont membres de notre Club des villes et territoires cyclables : une preuve significative que la dynamique de mise en réseau, le partage de bonnes pratiques, d'initiatives inspirantes, représentent un levier d'accélération des politiques vertueuses en faveur du vélo, partout en France !

Il reste du travail, beaucoup, mais, on le sent, une dynamique nouvelle est enfin lancée, tant du point de vue des citoyens que des pouvoirs publics qui, de plus en plus, inscrivent le vélo dans un cadre d'actions et en lui associant des moyens financiers.

Mais un des enjeux majeurs des années à venir, le baromètre le montre assez bien, se situe dans la poursuite d'un meilleur équilibre territorial sur la question vélo : les territoires ruraux et périurbains représentent un défi crucial pour garantir une politique nationale vélo cohérente et pour pouvoir offrir ce mode vertueux à tous points de vue à tous nos concitoyen.ne.s.

Comme je l'ai dit à son président, Olivier Schneider, lors de la plénière d'ouverture de son 20e congrès, notre Club se tient à la disposition de la FUB pour travailler à l'élaboration d'une base de données commune, au service du vélo et des territoires cyclables, en croisant données des usagers et données issues des collectivités locales, permettant d'élargir le baromètre et d'en faire le véritable portail/observatoire de la cyclabilité en France. Le Club des villes et territoires cyclables qui vient de son côté de publier les résultats de son enquête triennale 2019 sur les politiques en faveur des cyclistes dans les collectivités membres de son réseau pourrait mettre ces données en commun. Gageons que les mois à venir seront l'occasion de travailler ensemble à un véritable état des lieux cyclable en mettant en commun les données de nos réseaux associatifs.

Encore une fois, un très grand bravo et merci à la FUB pour cette brique essentielle apportée au développement de l'usage du vélo !

[Tous les résultats du Baromètre des villes cyclables- Fédération des Usagers de la Bicyclette 2019](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

